

Lettre ouverte aux élus du comité d'établissement des pôles opérationnels et fonctionnels

Chers collègues, chers camarades,

Vous avez les derniers documents en vue de la réunion du CE du 20 mai 2009. Nous avons reçu de la part de salariés des services corporels un courriel qui nous interpelle :

« ...Les chiffres qui ont été communiqués au CE sont effrayants. Ils démontrent que le but de cette réorganisation est dissimulé. Nous pensons que FO doit expliquer aux élus du CE qu'il s'agit d'un piège pour faire passer une déqualification massive, une externalisation de la gestion des petits dossiers »

Ce sentiment nous le partageons en tant qu'élus **FO**. La Direction n'a pas communiqué ses véritables motivations. Pourtant nous les connaissons puisqu'elles sont exposées dans tous les rapports de la FFSA : **standardisation des tâches, industrialisation, spécialisation des sites transformés en plateaux techniques, mise en commun des plateaux, y compris entre plusieurs compagnies, externalisation ... Tous les salariés de tous les services sont concernés.**

Tous les salariés perdraient leurs qualifications professionnelles et les activités « industrialisées » seraient menacées d'externalisation.

La Direction qui a fait appel au consultant BCG (Boston Consulting Group) sur ce projet a refusé toute information à ce propos. Or la compréhension des véritables motivations d'un plan d'une telle envergure nécessite au moins la communication du rapport de ce consultant.

Mais en réunion de CE il arrive quelques fois à la Direction d'ouvrir une petite fenêtre sur la dimension du projet en parlant par exemple **de refonte complète des conventions collectives et des classifications**. C'est un fait : tous les services sont concernés et pas seulement l'indemnisation.

La Direction a encouragé les syndicats à formuler des questions et à les présenter par écrit avant chaque réunion. Il y a aujourd'hui environ 400 questions des syndicats, et non des élus, et aucune réponse d'ensemble ! Notre syndicat **FO** a refusé ce procédé parce qu'il fait obstacle à la confrontation entre les élus des salariés et l'employeur, en réunion de comité, tel que le prévoit le code du travail.

Certes il y a entre **FO** et d'autres syndicats un désaccord sur cette question comme sur d'autres mais il ne faut pas que ces désaccords nous empêchent de faire front contre un plan dangereux pour les salariés.

La Direction peut tenter de réclamer un avis dès le prochain comité ou à celui de début juin. Or comme vous le savez, dès qu'un avis est rendu, peut importe qu'il soit positif ou négatif. Même en cas de vote contre unanime, la Direction, ayant recueilli un avis, peut mettre le projet en œuvre.

Pour nous, élus des salariés au CE, la seule façon de faire obstacle au plan c'est de refuser la consultation et c'est ce que nous devons faire en bloc puisque nous n'avons pas obtenu de réponses sincères sur les objectifs du projet ni aucune garantie pour les salariés.

Cordialement

Les élus **FO**

Compte rendu de l'Assemblée Générale du site de Sainte Luce du 30 avril 2009 réunie dans l'unité

Résolution adoptée lors de l'assemblée réunie à l'initiative du syndicat FO des assurances de Loire Atlantique et du syndicat CGT des administratifs de Generali. :

Le plan de spécialisation des sites de la Direction est un plan d'ensemble qui menace l'emploi de centaines de salariés ; il crée par ailleurs un surcroît de travail et aboutit partout à une déqualification généralisée.

Face à un tel plan toutes les organisations syndicales devraient réclamer des garanties précises et le retrait du plan tant que la Direction ne répond aux revendications pas sans détour.

- **Aucun licenciement**
- **Maintien des sites**
- **Maintien des activités et tous les emplois**
- **Pas de déqualification**
- **Garantie d'aucune externalisation.**

Ces revendications correspondent aux intérêts des salariés et les organisations syndicales ont pour responsabilité de proposer la mobilisation dans l'unité, y compris par la grève, pour les obtenir.

Les salariés sont prêts à cette mobilisation, ils ne veulent pas être conduits à une situation mettant en danger leur emploi. C'est aujourd'hui qu'il faut obtenir ces garanties avant qu'il ne soit trop tard.

Le comité d'entreprise va-t-il se laisser bernier dans un schéma qui mène à la validation du plan de la Direction sous une forme ou une autre sans aucune des garanties fondamentales ? Ce schéma les salariés n'en veulent plus.

Les salariés réunis ce jour à Sainte-Luce,

- **avec le syndicat FO des assurances de Loire Atlantique, représenté par le délégué syndical central de FO de Generali,**
- **avec le syndicat CGT des administratifs de Generali, représenté par des élus du site**
- **et avec des syndiqués de l'UNSA du site,**

se prononcent pour l'unité d'action de tous les salariés, de tous les sites avec les syndicats pour obtenir les garanties et, tant qu'elles ne sont pas satisfaites sans détour, pour le retrait du plan.

Prochaines assemblées

Notre syndicat *FO* organise

- **une Assemblée Générale sur le site de Marseille le mardi 20 juin 2009 et**
- **une Assemblée Générale sur le site de Saint-Denis (salle Atlantique) le jeudi 4 juin 2009.**

Ces assemblées n'ont pas pour objectif de « recueillir les questions des salariés » comme le souhaite la Direction (il y en a déjà plus 400 !) mais de définir **dans l'unité de tous les salariés et des syndicats** les revendications et de lutter pour les obtenir. **Il faut donc y participer nombreux.**

TOUS LES SALARIES SONT CONCERNES PAR CE PLAN QUI EST UN PLAN D'ENSEMBLE.